

" Pour former de bons instituteurs ces écoles sont indispensables. En effet, le mot *pédagogie* n'est pas un vain mot : il signifie *l'art d'enseigner, l'art de diriger les enfants*. Pour bien enseigner, il ne suffit pas de savoir, il faut encore *savoir enseigner*. Or cet art, comme tout autre, s'apprend. On se plaint qu'un certain nombre de jeunes gens qui sortent des écoles normales embrassent d'autres carrières que celles de l'enseignement, tous ne se font pas instituteurs. Cela, à mon avis, ne fait ni chaud ni froid.

" Que quelques-uns se fassent marchands, ou industriels, si cela leur convient, qu'est ce que cela fait ? Ce qui importe, c'est que dans le commerce, dans l'industrie, dans l'agriculture, comme dans l'enseignement et dans toutes les carrières, on ait des hommes compétents et capables de bien remplir leurs fonctions, pour le plus grand bien du pays."

Ces paroles n'ont pas besoin de commentaire ; elles sont assez explicites par elles-mêmes.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect,

Monsieur le ministre,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

P. LAGACÉ,

Principal.

Vraie copie.

LOUIS GIARD,

Secrétaire.

Québec, 18 novembre 1872.

(à suivre.)

### Université McGill.

Le rapport annuel suivant de l'université McGill au gouverneur général, visiteur de l'université, est publié avec la permission de Son Excellence.

A Son Excellence le très-honorable comte de Dufferin, vicomte et baron de Clandeboyne, etc., K. P., K. C. B., gouverneur général de la puissance du Canada, etc., etc.

Qu'il plaise à Votre Excellence :

Depuis sa reconstitution, sous sa charte royale, telle qu'amendée en 1842, cette université a eu pour coutume, chaque année, de présenter, au gouverneur général de l'Amérique britannique du Nord, à titre de visiteur royal, un rapport constatant l'état actuel de l'institution et les travaux accomplis durant l'année. C'est pour remplir ce devoir que les gouverneurs, le principal, et les membres de cet université demandent maintenant la permission de s'adresser à votre Excellence.

Le nombre des élèves du collège McGill, pour le présent terme de 1872-73, se chiffre comme suit :

|                        |     |
|------------------------|-----|
| Faculté des lois ..... | 40  |
| " de médecine.....     | 152 |
| " des arts.....        | 111 |
|                        | 303 |

ou, en déduisant ceux des élèves dont le nom figure sur les registres d'inscription de plus d'une faculté, 300, en tout.

Les élèves des collèges affiliés, etc., sont comme suit :

|                                                     |     |
|-----------------------------------------------------|-----|
| Au collège Morrin, à Québec, élèves immatriculés... | 6   |
| Elèves qui ne suivent qu'une partie des cours.....  | 158 |
| Total.....                                          | 164 |
| Elèves-maîtres de l'école normale McGill.....       | 114 |
| Elèves de l'école modèle annexe.....                | 341 |

Ainsi le nombre total des personnes qui profitent de l'éducation donnée par l'université à titre d'étudiants et d'élèves-maîtres, est de 414, et à titre d'élèves des écoles modèles, 341, en tout 755. Sur ce premier chiffre, 290 élèves ne sont pas résidents à Montréal, mais viennent de différentes parties du pays et même d'en dehors des frontières, en raison des avantages que leur offre un système d'éducation affilié à l'université.

Aux réunions de concours de mars et de mai dernier, les degrés suivants ont été conférés en séance publique :

|                                             |    |
|---------------------------------------------|----|
| Docteur en loi ( <i>in course</i> ).....    | 1  |
| Docteurs en médecine.....                   | 36 |
| Maîtres ès-arts.....                        | 3  |
| Maître ès-arts ( <i>ad eundem</i> ).....    | 1  |
| Bacheliers ès arts .....                    | 12 |
| Bacheliers ès-lois civiles.....             | 16 |
| Bachelier ès-arts ( <i>ad eundem</i> )..... | 1  |
|                                             | 70 |

A la fin du terme de l'école normale McGill, les diplômes suivants ont été conférés par le ministre de l'instruction publique aux élèves-maîtres qui avaient subi les examens requis.

|                          |    |
|--------------------------|----|
| Pour académie.....       | 5  |
| " école modèle.....      | 18 |
| " école élémentaire..... | 46 |
|                          | 69 |

Depuis le dernier rapport, John S. Archibald, B. A., B. C. L., a été nommé professeur de droit commercial, à la faculté de droit, pendant l'absence temporaire du professeur Trenholme en voyage de santé ; C. A. Geoffrion, B. C. L., et a été nommé professeur de droit romain.

La faculté de médecine, a, durant l'année écoulée, perdu un de ses membres les plus anciens et les plus estimés, le Dr. Wm. Fraser qui avait étudié à Glasgow, mais qui avait pris ses degrés de M. D. à l'université McGill en 1836. Il avait été nommé professeur de jurisprudence médicale en 1849 et professeur de médecine élémentaire en 1856. Par cette mort, la profession médicale perd un de ses membres les plus distingués, et l'université un de ses professeurs les plus habiles, les plus zélés et dont les leçons obtiennent le plus de succès. Cette vacance a été remplie en faisant passer le professeur Drake à la chaire de médecine élémentaire et en appelant George Ross, M. A., M. D., à la chaire de médecine clinique. Non seulement le Dr. Ross est un médecin de grande réputation, mais il a obtenu la médaille d'or de cette université, tant à la faculté des arts qu'à la faculté de médecine. Ces deux distinctions sont la preuve de capacités plus qu'ordinaires.

La nouvelle bâtisse de la faculté de médecine a été inaugurée en octobre dernier, avec tout le cérémonial requis ; et la faculté l'a constamment occupée depuis ce temps. Aucun autre édifice, sur ce continent n'offre plus de commodités et de logement pour tous les besoins d'une école de médecine, et pour la chimie expérimentale. Nous sommes heureux de constater qu'à part ces améliorations matérielles la faculté peut encore compter un progrès remarquable dans le nombre de ses élèves, et la classe de cette année a été la plus nombreuse que nous ayons encore eue. La bâtisse en question coûte \$28,000, sans compter plusieurs sommes additionnelles pour meubles et autres objets, fournies par le doyen et les professeurs de la faculté de médecine.

A la faculté des arts, la chaire de logique et de philosophie morale et intellectuelle a été parfaitement remplie par la nomination du rév. professeur J. Clarke Murray, ci devant du "Queen's College" de Kingston. M. Clark